



Cette information est contenue dans le rapport de la commission de réhabilitation des établissements publics(ctr).

« L'État du Cameroun s'est également engagé à racheter les actions de Total Outre-Mer au sein de la Sonara contre un montant de 9,6 millions de dollars US (environ 5,2 milliards de FCFA). », révèle le rapport. Ce document indique que si l'État venait à racheter les parts de l'opérateur Total, la raffinerie serait alors à 100% une entreprise à capitaux publics.

Pour l'instant, la Sonara est détenue à 4% par Total et 96% par l'Etat (81,95%) et ses démembrements (SNH : 6,06% - CSPH : 4,22% et la SNI : 3,77%). À en croire la CTR, la Sonara est en état de faillite depuis 2014. Ravagée par un incendie le 31 mai 2019, la dette de l'entreprise s'est aggravée avec des engagements à honorer à plus ou moins brève échéance, d'un montant total de 898,38 milliards de FCFA.

La Sonara est une société d'économie mixte créée le 24 mars 1973. C'est une raffinerie de type « topping reforming », c'est-à-dire simple. Elle a été conçue au départ pour traiter du brut léger (Arabian light). Cependant, le Cameroun, lui, produit actuellement des bruts lourds. Il y a donc une inadéquation entre l'outil existant à la raffinerie et les bruts disponibles.